

4 - Exercice 2012 - Budget principal - Affectation des résultats de l'exercice 2011 en application de la nomenclature M14

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Conseil Municipal vient de voter le compte administratif de la collectivité pour l'exercice 2011.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2011 du Budget Principal sont les suivants :

↳ Section d'investissement

Réalisations 2011 :

Dépenses réalisées	- 123 300 847,22 €	
Recettes réalisées	<u>+ 107 585 571,16 €</u>	
	- 15 715 276,06 €	(1)

Restes à réaliser 2011 :

Dépenses à reporter	- 28 270 774,00 €	
Recettes à reporter	<u>+ 24 442 419,00 €</u>	
	- 3 828 355,00 €	(2)
Besoin d'autofinancement global (1)+(2)	- 19 543 631,06 €	

Le programme d'investissement 2011 fait apparaître au 31 décembre 2011 un besoin d'autofinancement complémentaire de 19 543 631,06 €.

↳ Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 :

Dépenses réalisées	- 162 633 145,56 €
Recettes réalisées	<u>+ 190 727 310,90 €</u>
Excédent de fonctionnement	+ 28 094 165,34 €

Il convient de rappeler que les résultats estimés de l'exercice 2011 ont été repris dans leur intégralité au Budget Primitif 2012 voté le 22 février 2012.

Propositions

Les résultats définitivement arrêtés étant de même montant que les résultats estimés, le Conseil Municipal est invité à confirmer l'affectation reprise au Budget Primitif 2012, à savoir :

☞ 19 543 631,06 € à la couverture du besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2011.

Cette opération s'est traduite par une ouverture de crédits en recettes de 19 543 631,06 € au chapitre 10.01/1068 CS 20200 et une réduction d'égal montant de l'excédent de fonctionnement.

☞ 8 550 534,28 € en résultat de fonctionnement reporté inscrit en recettes au chapitre 002.01/002 CS 20200

Extrait du Compte Administratif 2011

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II		
VUE D'ENSEMBLE			A1		
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	162 633 145,56	G	182 214 568,11
	Section d'investissement	B	104 652 071,39	H	107 585 571,16
			+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	8 512 742,79
	Reports en section d'investissement (001)	D	18 648 775,83	J	
			(si déficit) =	(si excédent) =	
TOTAL (réalisations + reports)		A+B+C+D	285 933 992,78	G+H+I+J	298 312 882,06
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	28 270 774,00	L	24 442 419,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	E+F	28 270 774,00	K+L	24 442 419,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	162 633 145,56	G+I+K	190 727 310,90
	Section d'investissement	B+D+F	151 571 621,22	H+J+L	132 027 990,16
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D +E+F	314 204 766,78	G+H+I+J +K+L	322 755 301,06

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	24 442 419,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		1 319 016,00
13	Subventions d'investissement		5 653 403,00
16	Emprunts et dettes assimilées	101,00	17 320 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 746 451,00	
204	Subventions équipement versées	2 216 261,00	
21	Immobilisations corporelles	11 002 761,00	
23	Immobilisations en cours	13 124 904,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations	180 296,00	
27	Autres immobilisations financières		150 000,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et, en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et, en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des remarques par rapport à cela ? Les votes sont les mêmes j'imagine. Quels sont ceux qui sont contre ? 6. Ceux qui s'abstiennent ? 4. Merci».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (6 contre, 4 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2012.